



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 2.6 et 3.11

Numéro de la demande : 2014-3741
Demande : Propriétés chimiques d'une nouvelle préparation commerciale – garantie, identité et proportion des produits de formulation, nouvelle combinaison de matières actives de qualité technique; nouvelle étiquette ou modifications apportées à celle-ci – nouveaux organismes nuisibles
Produit : Fongicide ZING
Numéro d'homologation : 32363
Matières actives (m.a.) : Zoxamide et chlorothalonil
Numéro de document de l'ARLA : 2617339

But de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale, le fongicide ZING, qui contient les matières actives chlorothalonil (40 %) et zoxamide (6,8 %), afin de supprimer la pourriture grise (*Botrytis cinerea*), la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*) sur les pommes de terre. La dose d'application varie entre 2,19 et 2,63 L/ha et le nombre maximal d'application par saison est de six.

Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide ZING se présente sous forme de suspension et contient du zoxamide et du chlorothalonil à des concentrations nominales de 85 g/L et de 500 g/L respectivement. Cette préparation commerciale a une densité de 1,248 g/mL et un pH de 6,75. Toutes les données requises sur les propriétés chimiques du fongicide ZING ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation des effets sur la santé

Le fongicide ZING est faiblement toxique par les voies orale et cutanée et légèrement toxique par inhalation chez les rats. Il est faiblement irritant pour les yeux et légèrement irritant pour la peau des lapins. Il s'agit d'un sensibilisant cutané chez le cobaye.

Le fongicide ZING pour utilisation sur les pommes de terre ne devrait pas entraîner d'augmentation de l'exposition professionnelle ou fortuite potentielle par rapport à l'utilisation homologuée du chlorothalonil ou du zoxamide. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est envisagé si les travailleurs suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

L'ARLA n'a pas reçu de nouvelles données sur les résidus de chlorothalonil et de zoxamide pour appuyer l'homologation du fongicide ZING dans les pommes de terre.

Les doses par application et les doses maximales par saison de ces deux matières actives, le chlorothalonil et le zoxamide, se situent dans les + 20 % des doses du fongicide agricole homologué Zoxium 80W (numéro d'homologation 26840; avec 80 % de zoxamide) mélangé en cuve avec du chlorothalonil contenant les préparations commerciales. Le délai entre les applications et les restrictions quant au délai de sécurité après traitement sur l'étiquette approuvée du fongicide ZINC sont identiques à ceux de l'étiquette du fongicide agricole Zoxium 80W (numéro d'homologation 26840; avec 80 % de zoxamide).

Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) pour les pommes de terre sur l'étiquette du fongicide ZING (DAAR de 7 jours) est plus long que le DAAR de 3 jours sur l'étiquette du fongicide agricole Zoxium 80W (numéro d'homologation 26840; avec 80 % de zoxamide). Cependant, étant donné que le fongicide ZING sera appliqué sur les feuilles des plants de pommes de terre et que les tubercules comestibles sont sous la terre, ces différences dans le DAAR n'auront pas d'impact sur l'importance des résidus dans ou sur les pommes de terre. Pour la même raison, les différences entre les types de formulation du fongicide ZING (en suspension) et de la préparation commerciale précédente, le fongicide agricole Zoxium 80W (en poudre mouillable) n'auront pas d'effet sur l'importance des résidus dans ou sur les pommes de terre. En fonction de cette évaluation, l'exposition aux résidus de chlorothalonil et de zoxamide dans et sur les denrées à base de pommes de terre traitées ne posera pas de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation des effets sur l'environnement

Aucune donnée environnementale supplémentaire n'était requise en appui à l'homologation du fongicide ZING afin de supprimer la pourriture grise, la brûlure alternarienne et le mildiou sur les pommes de terre. L'ARLA ne croit pas que l'utilisation du fongicide ZING comporterait des risques inacceptables pour l'environnement, car son profil d'emploi est circonscrit à l'intérieur de ce qui est déjà homologué, tant pour le chlorothalonil que le zoxamide. Des zones tampons ont été calculées afin d'aborder les risques pour les organismes terrestres et aquatiques.

Évaluation de la valeur

L'ARLA a jugé que la valeur de ce produit sous forme de co-formulation et ses allégations connexes contre les maladies de la pomme de terre (la pourriture grise, la brûlure alternarienne et le mildiou) est justifiée telle que proposée. Les renseignements pris en considération dans le cadre de l'évaluation de la valeur du fongicide ZING étaient deux essais sur l'efficacité réalisés sur des pommes de terre en 2013. Un de ces essais portait sur la brûlure alternarienne et l'autre sur le mildiou et ils étaient menés à l'Île-du-Prince-Édouard. Il y avait aussi des preuves d'efficacité découlant d'allégations précédentes pour d'autres produits homologués contenant ces deux matières actives, soit le chlorothalonil et le zoxamide pris séparément. L'homologation de ce produit contenant une nouvelle co-formulation de ces matières actives offrirait l'avantage aux producteurs canadiens de pommes de terre d'avoir une solution de rechange de plus pour lutter

contre ces maladies très coûteuses sur le plan économique.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements disponibles à l'appui de cette demande et a jugé que l'homologation du fongicide ZING est justifiée.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2455407	2014, Formulation Process, DACO: 3.2.1,3.2.2 CBI
2455408	2014, GWN-10126: Enforcement Analytical method for the Determination of Chlorothalonil and zoxamide by High Performance Liquid Chromatography, DACO: 3.3.1,3.4.1 CBI
2455409	2014, GWN-10126: Physical and Chemical Characteristics: Color, Physical State, Odor, pH, Viscosity, and Density/Relative Density, DACO: 3.5.1, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.9 CBI
2455410	2014, Chemical and Physical Properties, DACO: 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.8 CBI
2544711	2014, GWN-10126: Storage Stability and Corrosion Characteristics - 12-Month Interim, DACO: 3.4.1,3.5 CBI
2605169	2016, Batch amount and manufacturing controls, DACO: 3.2.2 CBI
2455413	2014, GWN-10126: Acute Oral Toxicity Up And Down Procedure In Rats, DACO: 4.6.1
2455415	2014, GWN-10126: Acute Dermal Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.2
2455416	2014, GWN-10126: Acute Inhalation Toxicity Study in Rats, DACO: 4.6.3
2455417	2014, GWN-10126: Primary Eye Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.4
2455418	2014, GWN-10126: Primary Skin Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.5
2455419	2014, GWN-10126: Dermal Sensitization Study in Guinea Pigs (Buehler Method), DACO: 4.6.6
2455421	2014, Value Summaries, DACO 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.3.1, 10.3.2
2455422	2013, ZMX-13-08: Evaluation of GWN-10129 for control of Early Blight, DACO 10.2.3.3
2455423	2013, ZMX-13-08B: Evaluation of GWN-10129 for control of potato Late Blight, DACO 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.